

# PROCESSUS D'ADMISSION À L'ECT

**Le dossier de candidature est à remplir et nous retourner avec les documents demandés (cf. 3<sup>ème</sup> page du dossier de candidature).**

La sélection des candidats se fera sur concours et étude du dossier de candidature.

## **DATES PRÉVISIONNELLES DE SÉLECTION**

### **Février 2025**

- 12 février 2025 (16h)** : date limite de dépôt des dossiers d'inscription aux épreuves d'admission
- 20 & 21 février 2025** : épreuves écrites et épreuves orales d'admission (Sur convocation)

### **Avril 2025**

- 26 mars 2025 (16h)** : date limite de dépôt des dossiers d'inscription aux épreuves d'admission
- 3 & 4 avril 2025** : épreuves écrites et épreuves orales d'admission (Sur convocation)

### **Juillet 2025**

- 2 juillet 2025** : date limite de dépôt des dossiers d'inscription aux épreuves d'admission
- 10 & 11 juillet 2025** : épreuves écrites et épreuves orales d'admission (Sur convocation)

## **ZOOM SUR LES ÉPREUVES ÉCRITES ET L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL**

**Objectif des épreuves écrites** : Evaluer les capacités du candidat à structurer les idées, à s'adapter avec réactivité, évaluer les capacités du candidat en Anglais.

- **Culture Générale** : Ecrit de 2 heures. Synthèse de documents
- **Anglais** : QCM de 1 heure
- **Maths** : Ecrit de 1 heure

**Objectif de l'épreuve orale** : Evaluer les capacités du candidat à structurer les idées, à s'exprimer correctement à l'oral, à s'adapter avec réactivité à des situations inattendues et à connaître **ses motivations aussi bien en français qu'en anglais**

### **Oral en français**

- Dans un premier temps, à partir d'un sujet d'actualité remis 30 minutes avant l'épreuve, le candidat présente ses réflexions pendant 10 minutes, sans que le jury intervienne.
- Dans un second temps, échange avec le jury afin d'élargir le débat pendant 10 minutes.
- Enfin, le candidat s'exprime sur ses motivations et ses objectifs professionnels quant à la poursuite de ses études supérieures (5 à 10 minutes maximum).

### **Oral en anglais**

- Dans un premier temps, à partir d'un sujet d'actualité remis 15 minutes avant l'épreuve, le candidat présente ses réflexions pendant 5 minutes, sans que le jury intervienne.
- Dans un second temps, échange avec le jury afin d'élargir le débat pendant 5 minutes.
- Enfin, le candidat s'exprime sur ses motivations et ses objectifs professionnels quant à la poursuite de ses études supérieures (5 minutes maximum).

## **COÛT DE L'ECT**

### **Tarifs ECT année scolaire - Tout paiement doit être libellé à l'ordre de la CCISM**

- Frais de traitement de dossier de candidature : 5000 xpf
- Frais d'inscription en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année : 30 000 xpf
- Frais de scolarité 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année : 560 000 xpf
- Frais de cotisation au régime social CPS : 7 200 xpf (concerne que les étudiants ayant 21 ans et moins de 27 ans dans le courant de l'année scolaire)

**ATTENTION : LE STAGE EXPATRIATION EST À LA CHARGE DE L'ÉTUDIANT.**

**Les bourses** : Possibilité de bourse en fonction des revenus (Territoire / État)

Exonération des frais de traitement de dossier pour les étudiants boursiers sur présentation de leur notification de bourse.